



Grenoble, le 01 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité routière :

Des opérations de contrôle d'envergure en agglomération

Depuis le début de l'année 2013, 5 accidents mortels sur les 11 dénombrés en Isère ont eu lieu en agglomération, soit 45% contre seulement 24 % pour toute l'année 2012. 3 tués sont des piétons en agglomération soit 27% des tués contre 12,9% en 2012 et 10,1% en 2011.

Si 7 vies supplémentaires ont été épargnées en 2012 sur les routes iséroises, si 2012 est l'année de référence puissance 3 en termes d'accidentologie (meilleure année en termes d'accidents, de tués et de blessés), certaines tendances appellent à une mobilisation plus forte de l'ensemble des acteurs pour lutter contre l'insécurité routière ; les premières tendances de 2013 confirment le diagnostic :

- ❖ **les tués à vélo et les piétons, notamment en agglomération sont en hausse** et se rapprochent du nombre de tués en deux-roues motorisés ;
- ❖ l'usage du **téléphone au volant**, en particulier en ville, alors que le problème de partage des voies de plus en plus prégnant ;
- ❖ la **perte de « repères » pour les cyclistes**, la difficile cohabitation avec les piétons et les automobilistes .

En 2013, l'une des priorités de la politique de sécurité routière est donc donnée à la **lutte contre les infractions routières commises en agglomération par les automobilistes, mais également par les deux roues motorisés et les cyclistes.**

13 CRS motocyclistes viendront donc renforcer les effectifs de la police nationale pour marquer en deux temps (mars et juin) cette volonté de re-sensibiliser les citoyens autour des dangers qu'ils encourent ou font peser. Sans stigmatiser les cyclistes il s'agira de leur rappeler l'obligation de respecter le Code de la Route (non respect du feu rouge, circulation sur les trottoirs ou en sens interdits sont les principales infractions commises). Sans négliger les autres infractions, celles relatives à l'usage du téléphone au volant feront l'objet d'une attention toute particulière. La grande mobilité et la polyvalence des missions que peuvent remplir les motards CRS sont des atouts indiscutables qui concourront à atteindre l'objectif principal : marquer un coup d'arrêt à ce dérapage.

CONTACT PRESSE

Directeur de Cabinet- Chef de projet sécurité routière en Isère

☎ 04 76 60 34 00